



Communiqué de presse

Strasbourg,
le 18 juillet 2019

Dispositions adoptées dans le cadre de la finale de la coupe d'Afrique des nations le vendredi 19 juillet 2019

La finale de la coupe d'Afrique des nations opposera demain soir à 21h00 l'Algérie au Sénégal.

Très largement suivie en France, cette compétition a pu générer des troubles à l'ordre public dans certaines villes lors des matchs précédents.

Aussi, afin de prévenir tout débordement à l'occasion de cette rencontre sportive, les services de l'État et de l'Eurométropole de Strasbourg ont adopté une série de mesures.

Afin d'éviter tout accident lié à l'usage des pétards et autres fumigènes, Jean-Luc Marx, préfet du Bas-Rhin, a interdit par arrêté préfectoral du 18 juillet, de vendredi et à samedi 6h00, **la vente, la détention et l'usage de feux d'artifices, fusées et pétards de catégories F2, F3 et T1** sur la voie publique sur tout le territoire de la commune de Strasbourg.

Afin de prévenir tout trouble lié à un usage détourné, **la distribution, la détention, le transport ou l'achat de carburant en récipient** seront également interdits sur l'ensemble des communes de l'Eurométropole de Strasbourg. Il en va de même de **la distribution, la détention, la vente et l'achat d'acide chlorhydrique et autres produits ménagers** assimilés dans les communes de l'Eurométropole de Strasbourg.

Les lignes de bus desservant le centre-ville de Strasbourg, ainsi que les lignes du réseau du tramway pourront être interrompues ou déviées en tant que de besoin.

Les forces de l'ordre et de secours seront mobilisées demain soir pour que ce rassemblement reste un événement festif.

Contacts presse

Préfecture du Bas-Rhin
Anne-Laure Mosbrucker
Tél. : 07 72 34 91 14
Mail : anne-laure.mosbrucker@bas-rhin.gouv.fr

Eurométropole de Strasbourg
Ariane Laffon
Tél. : 06 80 62 56 64
Mail : ariane.laffon@strasbourg.eu